

J'atteste sur l'honneur de ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile en cours (article R 321-9 du Code pénal)

VIDE GRENIER DU LOCH - RÈGLEMENT 2026

- ✓ L'entrée du vide grenier est à 1€ pour les visiteurs adultes.
- ✓ Déballage réservé aux particuliers, interdit aux professionnels.
- ✓ Ne sont tolérés à la vente que les objets personnels et usagés.
- ✓ La vente de boissons et la restauration sont strictement réservées à l'association organisatrice.
- ✓ Il est demandé aux exposants de viser le zéro déchet en respectant les consignes de tri et l'organisation qui seront mises en place. **Aucun dépôt d'objet en partant sur place ne sera toléré.**
- ✓ L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
- ✓ Les véhicules sont admis derrière les emplacements.
- ✓ Les exposants sont responsables de leur étalage et de leur véhicule. L'organisateur n'est nullement responsable des vols, casses, détériorations ou escroqueries qui pourraient intervenir de quelque fait que ce soit.
- ✓ Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier d'enregistrement est incomplet, l'accusé de réception faisant foi.
- ✓ L'installation s'effectuera entre 6h00 et 8h30. Les exposants doivent se présenter avant 8h. Après cette heure, plus aucun véhicule ne rentrera sur le site, et les organisateurs se réservent de droit de réattribuer les emplacements vacants.
- ✓ Les exposants s'engagent à tenir leur stand ouvert de 8h30 à 17h30 (au plus tôt), et à quitter les lieux pour 19h **en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé.**
- ✓ Pour des raisons de sécurité aucun véhicule ne sera autorisé à quitter les lieux avant 17h30.
- ✓ L'équipe organisatrice se réserve le droit d'annuler jusqu'au dernier moment en cas de conditions météorologiques très défavorables, dans ce cas, au minimum la moitié du montant de la réservation sera remboursée.
- ✓ Les exposants doivent se munir d'une pièce d'identité.
- ✓ Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, dans la mesure des places disponibles.
- ✓ Se munir de son matériel : table, chaise, parasol, bâche, fond de caisse.

Bulletin d'inscription au vide grenier des Petits Macarons

Stade Bel Air AURAY le Dimanche 10 Mai 2026.

Merci de remplir en majuscules d'imprimerie et d'adresser ce dossier au plus tôt.

M. Mme. : Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :@.....

Forfait emplacement : **10€ les 5 mètres linéaires avec stationnement voiture**

Nombre de Forfaits souhaités : x 10€ =€

- Je m'engage à respecter le règlement stipulé ci-dessous.
- **Je m'engage à respecter l'objectif zéro déchet de l'événement et à ne rien laisser à mon emplacement après mon départ**
- J'atteste sur l'honneur de ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile en cours (article R 321-9 du Code pénal)

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » valant approbation du règlement

Pour que ma demande soit prise en compte (l'enregistrement n'est effectif que si le dossier est complet)

→ J'envoie le chèque de règlement à l'ordre des Petits Macarons

Ou règlement via Hello Asso :

→ Je joins le bulletin d'inscription rempli et signé (ou je l'envoie par mail)

→ Je joins une copie lisible de ma pièce d'identité (ou je l'envoie par mail)

→ J'adresse l'ensemble à l'association Les Petits Macarons, école primaire du Loch, 2 place Maréchal Leclerc 56400 AURAY (videgrenier.loch@gmail.com /06 34 19 56 81)

